

TROPHEE SENIORS DU GOLF DE PESSAC

LES 3 ET 4 JUIN 2026

REGLEMENT DE L' EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du Statut d'Amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf, qui doivent s'être acquittés du « **droit de jeu fédéral** » et avoir **un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf enregistré par la ffgolf avant le début de l'épreuve**, ou si le joueur a fourni un certificat médical en 2024 ou 2025 certifier avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. Le certificat médical ou le questionnaire doit être enregistré à la FFgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score sera bloquée sur RMS, ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueuses et les joueurs doivent avoir 50 ans la veille du 1^{er} jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés le **2 juin 1976** ou avant. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf :

II - FORME DE JEU

Score Maximum par + 4 / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours. La journée d'entraînement est possible du 27/05 au 02/06 sur réservation des départs au golf. Une seule série par sexe:

- **1Série Messieurs** : comprenant 87 joueurs au maximum index ≤ 15.4 Repères 3 jaunes
 - **1Série Dames** : comprenant 39 joueuses au minimum index ≤ 18.4 . Repères 5 rouges
- Si le nombre de joueuses de la série Dames est inférieur à 39, le nombre de joueurs Messieurs pourra être augmenté.

Ensuite les joueurs seront retenus suivant le Vademecum 1.4 : 15 messieurs et 5 Dames par ordre des index, puis places restantes suivant l'ordre du mérite National Séniors, puis par l'ordre des index, puis par l'ordre d'arrivée des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus.

Le Club Pessac pourra utiliser 14 wild Cards.

Classement : Le classement du Trophée Séniors est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

Départage : En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'Epreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Tirage des départs :

1er tour: les départs seront faits par blocs égaux conformément au **Vademecum 2026 1.4**

2ème tour: le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour.

Pour chacun des sexes, les séries partent des mêmes marques de départs, repères 3 (jaune) et 5 (rouge).

La limitation du champ de joueur se fera en abaissant l'index maximum autorisé. Le nombre de participants, toutes séries confondues, sera **limité à 120 dont 14 wild-cards maximum**

III - ENGAGEMENTS

Inscription

Les inscriptions se font uniquement sur le site de l'AS www.asgolfdepessac.com suivant les modalités décrites avant **20** mai à minuit. Les paiements validant l'inscription se faisant uniquement par Carte bancaire. La journée d'entraînement gratuite est prévue dans la semaine veille du premier tour, soit du jeudi 29 mai au mercredi 3 juin sur réservation des départs au golf. Aucun engagement par téléphone, mail, chèque ne sera pris en considération.

Le club publiera la liste des joueurs retenus le 25/05/2026 au plus tard

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs. Une nouvelle liste des joueurs retenus pourra être publiée

Droit d'engagement *(comprenant la journée d'entraînement sur réservation des départs au Golf)* .

Non abonné au Golf de PESSAC : 90 €

Non abonné au Golf de PESSAC et adhérent de l'AS : 85€

Abonné PESSAC * : 45€

Abonné PESSAC * et Adhérent de L'AS Golf de PESSAC : 35€

* Comprend les abonnements France, France access, Sud-Ouest, Abo 33 et 18T PESSAC

Tout forfait devra être notifié au comité de l'épreuve par le formulaire mis en place sur le site de l'AS au plus tard le 27/05 avant minuit. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV – REMISE DES PRIX

Souvenir aux vainqueurs Messieurs et Dames

Prix suivant le nombre d'inscrits : 3 prix brut Messieurs, 3 prix brut Dames

Prix à la série Séniors 2 Messieurs : 1

Prix à la série Séniors 3 Messieurs : 1

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel

Contacts :

Email : asgolfdepessac@gmail.com

Tel : 05 57 26 03 33

Inscriptions : <https://asgolfdepessac-b.fr/index.php/produit/trophee-seniors-2026/>